



Synthèse de l'offre

Employeur : Commune de Saint-Lyphard

Date du dépôt de l'offre : 14 mars 2025

Type d'emploi : emploi non permanent - CDD d'un an durant l'année scolaire 2025/2026, possiblement reconductible

Temps de travail : non complet - 23h/semaine

Poste à pourvoir le **lundi 2 juin 2025**

Emploi fonctionnel : NON

Cadre d'emploi : Adjoint technique

Métier ou Fonction : Agent d'entretien des locaux

Lieu de travail

Commune de Saint-Lyphard, comptant environ 6 000 habitants, située dans le Parc Naturel Régional de Brière, proche de Guérande et La Baule.



Saint-Lyphard, une station verte jeune et dynamique

Située entre Loire et Vilaine, à quelques minutes de la mer, Saint-Lyphard est une **station verte unique**. La commune compte 6 000 habitants, divisés en deux bourgs : celui de Saint-Lyphard et de La Madeleine. **Labellisée 3 fleurs, station verte de vacances, elle est riche d'un patrimoine naturel varié.** Avec une augmentation de 17% de la population en cinq ans, la commune connaît une forte expansion démographique, marquée par l'emménagement de nombreuses jeunes familles sur le territoire. Aujourd'hui, elle tente, dans ses projets, de concilier **les besoins de chacun, entre développement et préservation de notre environnement.**

Dans le cadre d'un remplacement pour départ en retraite, sous la responsabilité de la directrice Enfance jeunesse, vous assurerez les missions suivantes :

Activités principales :

- Entretien des locaux de bâtiments municipaux (mairie, espace culturel, Maison Félix, bibliothèque) ;
- Faire le réapprovisionnement en produits ménagers dans les locaux.

Profil recherché

- Aptitudes relationnelles et sens du travail en équipe ;
- Maîtrise des règles d'hygiène de base ;
- Connaître les principes de nettoyage et désinfection de locaux ;
- Connaître les gestes et postures de manutention légère ;
- Diplomatie, écoute et respect de la confidentialité.

Rémunération et conditions d'emploi

- Salaire brut : SMIC + régime indemnitaire (et en fonction de l'expérience) + 13ème mois ;
- Horaires de travail : 6h-10h30 (possibilité d'en échanger) ;
- Poste à pourvoir le 2 juin 2025.

Nos engagements

- Une rémunération statutaire qui prend en compte la responsabilité, la technicité et les sujétions du poste ((traitement indiciaire, régime indemnitaire, prime sociale) ;
- Une adhésion obligatoire au régime de base de la prévoyance (Collecteam) avec une participation employeur à hauteur de 50%. Possibilités d'options supplémentaires ;
- Une adhésion au COS (ouvrant droit à des chèques vacances et divers avantages) ;
- L'opportunité de suivre des formations chaque année ;
- La prise en compte de la qualité de vie au travail et l'écoute de nos agents.

Intéressé(e) ? Envoyez votre CV et lettre de motivation à

Monsieur le Maire

Mairie de Saint-Lyphard

1 rue de Kério 44410 Saint-Lyphard

Ou par mail à ressources.humaines@mairie-saint-lyphard.fr

Renseignements au 02 40 91 49 65 ou 02 14 99 01 03

MAIRIE DE SAINT-LYPHARD
Service Ressources Humaines
Contact : ressources.humaines@mairie-saint-lyphard.fr
Tel : 02 14 99 01 30 / 02 40 91 49 65

